

Inscription et contact :

Inscription gratuite et obligatoire :

➤ <https://admin-sphinx.universite-paris-saclay.fr/v4/s/hnuaf1>

Contact :

➤ christine.rey@universite-paris-saclay.fr

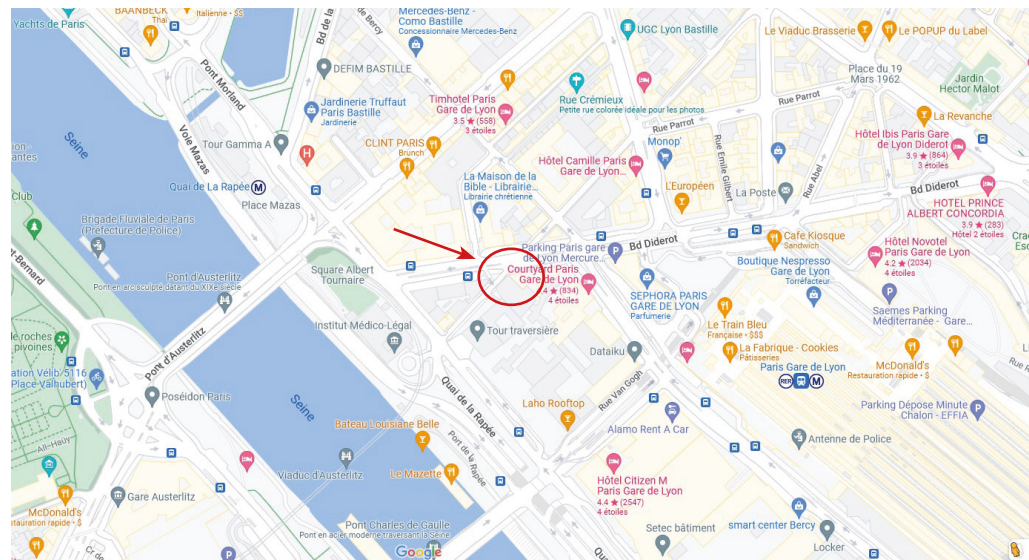
Adresse de l'événement :

Institut national des formations notariales (INFN), amphithéâtre

10 rue Traversière, 75012 Paris

MéTRO : Gare de Lyon ou Quai de la Rapée

RER A : Gare de Lyon



Colloque

TRANSMETTRE LES MONUMENTS HISTORIQUES

enjeux, outils et perspectives

13 & 14 octobre
À partir de 9h 2022

Institut national des formations notariales (INFN), amphithéâtre
10 rue Traversière, 75012 Paris

Inscription gratuite et obligatoire :
<https://admin-sphinx.universite-paris-saclay.fr/v4/s/hnuaf1>

Conception : S.Karmous - Service de la Communication et Culture - Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) - Université Paris-Saclay - Photo © Jardins d'Eyrignac - Septembre 2022

Présentation du Colloque

Pour garantir la pérennité d'un monument historique, objectif même de sa protection, la transmission est une question-clé, en particulier en cas de détention privée. D'abord, parce que ce type de bien est généralement porteur d'une force symbolique importante. S'il est un lieu de vie, une « maison de famille », il peut également incarner l'histoire de plusieurs générations, et représente une part de l'histoire de France. Ensuite, parce que le monument historique est un élément, parfois unique, du patrimoine de son propriétaire. Les règles françaises de droit des successions et des libéralités s'imposant, notamment celles liées à la réserve héréditaire, attribuer ce bien à un seul des enfants complique l'allotissement des autres, et peut entraîner le morcellement des sites patrimoniaux ou la dispersion du mobilier, au détriment de l'intérêt historique ou artistique de ces ensembles. Enfin, d'un point de vue pratique, la valorisation de ce patrimoine est délicate au regard des charges résultant de sa restauration, son entretien et sa gestion.

La réponse du droit aux enjeux de la transmission des monuments historiques n'est pas totalement satisfaisante. Les dispositions légales et fiscales existantes n'ont généralement pas été pensées pour ces biens spécifiques. Certes, le législateur a créé deux outils dédiés aux monuments historiques, mais ils ne sont pas la panacée. Au-delà, il apparaît que la question de la transmission dépasse les aspects juridiques du fait des enjeux humains, affectifs et économiques qui y sont attachés.

C'est pourquoi la Demeure Historique, la Fondation Mérimée et les Universités de Paris-Saclay et d'Orléans ont souhaité entamer un dialogue entre acteurs, institutions, praticiens et universitaires sur le thème « Transmettre les monuments historiques ». Plus précisément, la question est de savoir comment transmettre un monument historique dans toutes ses composantes, afin d'en garantir sa pérennité tout en respectant les contraintes légales, humaines et économiques. Durant trois années, plusieurs ateliers ont été organisés afin de mieux cerner les enjeux, de recenser les solutions existantes et de proposer des pistes de réflexion nouvelles. Afin de présenter le fruit de ces trois années de réflexion, un colloque réunissant acteurs, praticiens et universitaires intéressés par ces questions patrimoniales est organisé les 13 et 14 octobre 2022.

Comité scientifique :

Géraldine Goffaux Callebaut, Professeure de Droit privé et Sciences criminelles, Directrice adjointe du CRJ Pothier (Université d'Orléans), Chercheur associé à l'Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP, Université Paris-Saclay), coordinatrice du projet

Armelle Verjat, Chercheur associé à l'Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP, Université Paris-Saclay), Déléguée générale de la Demeure Historique, coordinatrice du projet

Marie Cornu, Directrice de recherches, Institut des Sciences politiques (CNRS)

Stéphane Duroy, Professeur de Droit public, Membre de l'Institut d'études de droit public (IEDP), Université Paris-Saclay

Jérôme Fromageau, Conseiller pour la Culture à la Commission nationale française pour l'UNESCO, Président de l'Association internationale pour la recherche en droit du patrimoine culturel et en droit de l'art (ISCHAL)

Xavier Greffe, Professeur émérite d'Économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Didier Guével, Professeur émérite de Droit privé et Sciences criminelles, Membre de l'Institut de recherche pour un droit attractif (IRDA), Université Sorbonne Paris Nord

Jean de Lambertye, Président d'honneur de la Demeure Historique, Vice-Président de la Fondation Mérimée

Olivier de Lorguil, Président de la Demeure Historique

Renaud des Portes de La Fosse, Rapporteur national Transmission Acquisition de la Demeure Historique

Ce projet a été rendu possible grâce à l'aide précieuse de :

À la Demeure Historique : **Marie-Antoinette Guérard**, Juriste fiscaliste, **Ophélie Sordet**, Juriste, **Emma Tasoghi**, Chargée de communication et des partenariats, **Enola Albert**, Assistante de communication

À Paris-Saclay : **Christine Rey**, Secrétariat Pôle Droit, Service de la recherche, Faculté Jean-Monnet, **Salaheddine Karmous**, Infographiste, Service de la communication, Faculté Jean-Monnet et les **étudiants du Master 2 Droit du patrimoine culturel**

À Orléans : **Laurence Sallé**, Secrétariat du CRJ Pothier

Programme

JEUDI 13 OCTOBRE 2022

9h00 Accueil des participants

9h20 Ouverture : un représentant de l'INFN ; **Olivier de Lorgeril**, *Président de la Demeure Historique* ; **Stéphane Jouannet**, *Directrice générale de la Fondation Mérimée* ; **Yann Paclot**, *Directeur de l'IDEP* ; **Charles Vautrot-Schwarz**, *Directeur de l'IDEP* ; **Florent Blanco**, *Directeur du CRJP*

9h35 Le rôle de l'État dans la transmission des monuments historiques ? : **Jean-François Hébert**, *Directeur Général des Patrimoines et de l'Architecture, Ministère de la Culture*

9h50 Introduction générale : **Géraldine Goffaux Callebaut**, *Professeur de Droit privé à l'Université d'Orléans*, et **Armelle Verjat**, *Chercheur associé à l'Institut Droit Éthique Patrimoine (Université Paris-Saclay), Déléguée générale de la Demeure Historique*

10h10 Témoignage général : **Renaud des Portes de La Fosse**, *Rapporteur national Transmission Acquisition de la Demeure historique*

10h30 Pause

Présidence : **Yann Paclot**, *Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Directeur de l'IDEP, Université Paris-Saclay*

Les enjeux humains de la transmission

10h45 De la perpétuation de la lignée à la démarche passionnée, une approche sociologique de la transmission du patrimoine : **Florence Abrioux**, *Maître de conférences en Sociologie, Université d'Orléans*

11h05 Transmission et médiation : **Pascal Denormandie**, *Médiateur et Président d'honneur de l'Association nationale des médiateurs*

11h25 Enjeux psychologiques de la transmission : **Nicole Prieur**, *Psychologue*

11h45 Un patrimoine durable : **François-Xavier Bellamy**, *Professeur de Philosophie et Député au Parlement européen*

Programme

ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX

12h30 Déjeuner libre

Présidence : **Charles Vautrot-Schwarz**, *Professeur de Droit public, Directeur de l'IDEP, Université Paris-Saclay*

Les enjeux sociétaux de la transmission

14h15 Du droit d'aînesse au partage, Stratégies familiales au gré du temps : **Philippe Tanchoux**, *Maître de conférences en Histoire du Droit, Université d'Orléans*

14h35 L'influence de l'intérêt général sur la transmission : **Line Touzeau**, *Maître de conférences en droit public, Université Reims Champagne-Ardenne*

14h55 Enjeux économiques et territoriaux : **Francesca Cominelli**, *Maître de conférences en Économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*

15h15 Enjeux entrepreneuriaux : **Caroline Mathieu**, *Déléguée générale du Family Business Network France*

Débats

15h45 Pause

16h00 Table ronde sur **l'évaluation du monument historique**, animée par **Marc Estrangin**, *Délégué Rhône-Alpes, Rapporteur national « Fiscalité locale » de la Demeure Historique*
- **Antoine d'Amécourt**, *Président de Fransylva*
- **Patrice Besse**, *Agent immobilier spécialisé*
- **Xavier Greffe**, *Professeur émérite en Économie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*
- **Hugues de La Celle**, *Président de la Fédération nationale de la propriété privée rurale*
- **Fabian Merucci**, *Notaire*

17h30 Conclusion intermédiaire

Programme

VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

Présidence de la matinée : **Véronique Magnier**, *Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Paris-Saclay*

Les outils à améliorer

Les outils spécifiques aux monuments historiques

09h00 Témoignage sur les conventions d'exonération des droits de mutation à titre gratuit : **Patrice Cahart**, *Administrateur de la Demeure Historique*

09h15 Lecture juridique et fiscale de l'article 795A du CGI : **Jean-Raphaël Pellas**, *Professeur émérite à l'Institut Supérieur du Commerce de Paris*

09h35 Lecture juridique et fiscale de l'article L. 621-29-7 du Code du patrimoine : **Marc-Olivier Barbaud**, *Maître de conférences en Droit privé, Université Paris-Saclay*

Les outils généraux appliqués aux monuments historiques

09h55 Les libéralités complexes : **Xavier Grosjean**, *Notaire*

10h15 Indivision vs Société civile immobilière : **Véronique Dejean de La Batie** et **Ludovic de Praingy**, *Notaires*

10h35 Le recours aux outils du droit commercial, **Anne-Sophie Bellamy-Biard**, *Doctorante en Droit privé, Université Paris-Saclay*

10h55 Pause

11h10 La transmission à une fondation : **Jean de Lambertye**, *Vice-Président de la Fondation Mérimée*

11h30 La transmission à une association (témoignage) : **Gilles Bayon de La Tour**, *Vice-Président délégué de la Demeure Historique*

11h50 Les transmissions faisant intervenir une personne publique : **Stéphane Duroy**, *Professeur de droit public, Université Paris-Saclay*

12h10 Les transmissions passant par une vente : **Garance Cattalano**, *Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université d'Orléans*

Débats

12h45 Déjeuner libre

Programme

À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS JURIDIQUES

Les outils à inventer

Présidence de l'après-midi : **Didier Guével**, *Professeur émérite de Droit privé et Sciences criminelles, Doyen honoraire, Université Sorbonne Paris Nord*

Les outils à réformer

14h20 La transformation de la fiducie : **François Barrière**, *Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Lyon 2*

14h40 La transposition du régime des souvenirs de famille : **Marie Cornu**, *Directrice de recherches au CNRS*

15h00 La création de règles de gouvernance : **Véronique Magnier**, *Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Université Paris-Saclay*

Débats

15h45 Pause

Les outils à transposer

16h00 Table ronde sur le droit comparé : animée par **Stéphane Duroy**, *Professeur de Droit public, Université Paris-Saclay*

- Droit belge : **Dominique Allard**, *Directeur honoraire de la Fondation Roi Baudouin*

- Droit anglais : **Charlotte Woodhead**, *Assistant Professor, University of Warwick*

- Droit italien : **Mario Renna**, *Maître de conférences à l'Université de Sienne*

- Droit suisse : **Cosima Trabichet-Castan**, *Présidente de la Section genevoise de Domus Antiqua Helvetica*

17h15 Propos conclusifs à deux voix : **Jérôme Fromageau**, *Conseiller pour la Culture à la Commission nationale française pour l'UNESCO, Président de l'Association internationale pour la recherche en droit du patrimoine culturel et en droit de l'art (ISCHAL)* et **Arnaud Tourtoulou**, *Vice-Président de la Demeure Historique*

17h50 Fin des travaux